

2018-2019

PROJET PEDAGOGIQUE ET DE FONCTIONNEMENT



CLUB DE LOISIRS-DECOUVERTES

« LA MUETTE »

CARINE OPET

2018-2019

PREAMBULE

Selon l'article L2257-4 du Code de l'Action Sociale et de la Famille(CASF), les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) ont pour mission d'accueillir pendant les vacances et hors temps scolaire, les enfants et les jeunes âgés de moins de 18ans pour leur permettre de pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente. Elles sont réglementées par l'Etat et encadrées par un personnel qualifié.

Le club de loisirs est une structure habilitée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale. Il est donc soumis à la réglementation des accueils de loisirs (encadrement, activités, sorties...). Cette habilitation est renouvelée chaque année après l'examen, de la conformité de la structure et du personnel.

Ce document est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants qui permettent de donner du sens aux activités proposées. Les projets pédagogiques diffèrent sur chaque accueil de loisirs en fonction des locaux, de l'environnement, du public, mais surtout des personnes qui les font vivre.

I. Contexte local

a) La région Ile de France



L'Île-de-France, que l'on connaît aussi sous le nom populaire de « région parisienne », est une région historique et administrative de France. Il s'agit d'une région très fortement peuplée, qui représente à elle seule 18,8 % de la population de la France métropolitaine, ce qui en fait la région la plus peuplée de France. C'est une région composée de 8 départements. Notamment, celui du Val de Marne, le département dans lequel est situé notre club de loisirs.

b) Le département du Val de Marne

Le département du Val-de-Marne, est un département français dont tout le territoire est inclus dans la Métropole du Grand Paris et qui fait partie de la région Île-de-France. Il est nommé ainsi car la Marne, la plus longue rivière française, coule sur son territoire. Il est limitrophe des départements de la Seine-Saint-Denis au nord-est, de Seine-et-Marne à l'est, de l'Essonne au sud, des Hauts-de-Seine à l'ouest et de Paris au nord-ouest. À la différence de la Seine-Saint-Denis, le Val de Marne est un département très contrasté qui comprend des territoires que tout oppose, et qui compte à la fois nombre de communes de l'ancienne banlieue rouge et des communes beaucoup plus résidentielles (bords de Marne) ou beaucoup plus péri-urbaines, marquées par l'histoire de la ruralité et des espaces forestiers.



c) La ville de Nogent-sur-Marne

Nogent-sur-Marne est une ville de la région parisienne. C'est la première du département à avoir reçu le label "Commune touristique". En 2012, la commune comptait 30 884 habitants et 31 367 en 2013, d'après INSEE.

Elle compte trois écoles maternelles publiques : Gallieni, Val-de-Beauté, Fontenay. Une école élémentaire Val-de-Beauté et quatre groupes primaires Paul-Bert, Guy-Moquet, Victor Hugo et Léonard-de-Vinci.

Par ailleurs, elle détient de nombreuses infrastructures culturelles dont le Musée de Nogent-sur-Marne, La Scène Watteau. Elle possède de beaux monuments tels que le Château Smith-Champion et son Jardin anglais, et l'église Saint Saturnin de Nogent. Le Royal Palace bâti en 1919, a été classé en tant que monument historique. Elle abrite également le Parc départemental Watteau. Ainsi que le célèbre Pavillon Baltard.

d) La structure

Le Club de Loisirs La Muette se situe au 8 rue de la Muette, à Nogent-sur-Marne, et accueille des enfants de 3 à 6 ans au sein de l'établissement scolaire comprenant un bâtiment de 3 étages, un réfectoire, une cour équipée de jeux sécurisés et adaptés et d'un parc boisé.

Les enfants sont inscrits par leurs responsables légaux sur le portail famille. Une fiche sanitaire individuelle est établie et renouvelable tous les ans. Les tarifs d'inscription sont établis selon le quotient familial. Pendant les vacances scolaires les inscriptions des enfants se font à la journée, à la semaine ou au mois. La présence des enfants au club de loisirs doit se faire après une réservation de la part des parents via le site **Agora**.

Les accueils s'effectuent dans le préau quelles que soient les tranches d'âge. Un coin rassemblement est organisé dans le préau de l'établissement. Cette pièce peut servir pour les activités manuelles, petits jeux, jeux de rondes, jeux collectifs et également un parcours de motricité. Un dortoir au même niveau est dédié à l'accueil d'un groupe d'enfants. Il est utilisé pour les jeux plus ludiques (dînette, poupées...). Un coin bibliothèque est aménagé. Cet espace est également utilisé comme lieu de rassemblement.

Au sous-sol se trouve le dortoir des petits pour les mercredis, les soirs il servira de salle de jeux pour toutes sortes d'activités autres que les activités manuelles. Le Club de Loisirs La Muette dispose d'un étage réservé à l'équipe d'animation (pause et travail de préparation pour les projets et activités).

II. Public accueilli

e) Caractéristique de la tranche d'âge

Le centre de loisirs est ouvert aux enfants âgés de 3 à 6 ans. Voici donc les principales caractéristiques de la tranche d'âge :

| | | |
|-----------------------|------------------------|-----------------|
| PHYSIOLOGIQUES | INTELLECTUELLES | SOCIALES |
|-----------------------|------------------------|-----------------|

| | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Croissance rapide - Prise de poids - Perte des dents - Développement des sens - Développement du langage et de la pensée | <ul style="list-style-type: none"> - Apparition de la pensée symbolique - Acquisition des notions temporelles - Imagination | <ul style="list-style-type: none"> - Début de socialisation - Passage d'Il/Elle au prénom - Début du partage - Début des jeux de rôles |
|--|--|--|

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

f) Caractéristique du public

Les enfants accueillis aux clubs de loisirs sont principalement des enfants de l'école maternelle Val de beauté. Seuls 3% des enfants du club de loisirs, viennent des écoles privées situées sur Nogent.

III. Les Objectifs

g) PEDT de la ville

(cf. annexe)

Le Projet Educatif Territorial a été établi en juin 2015, pour une durée de trois ans, il est axé sur ses différents objectifs, c'est ce qui va orienter les actions des clubs de loisirs de la ville :

- Développer la cohérence éducative entre activités scolaires et périscolaires.
- Développer les conditions de l'apprentissage de la citoyenneté.
- Développer la coopération et l'échange entre les différents acteurs.
- Développer la diversité, la qualité et l'enrichissement des activités.

h) Objectif général

Des objectifs éducatifs de la ville découlent des objectifs généraux de la structure :

- Favoriser la relation éducative entre l'école et le centre de loisirs.
- Favoriser le développement de l'autonomie chez l'enfant.

- Développer les relations avec les partenaires (clubs de loisirs, parents...).
- Favoriser la diversité des animations au sein du club de loisirs.
- Développer la conscience écologique de l'enfant.

i) Objectif opérationnelle

Des objectifs généraux découlent les objectifs opérationnels :

Favoriser la relation éducative entre l'école et le centre de loisirs.

- Développer la communication entre le club et l'école.
- Développer la participation du club de loisirs dans les activités scolaires.

Développer la conscience écologique de l'enfant.

- Mise en place de jeux sur l'écologie (tri des poubelles, déchets).
- Création et préservation d'un jardin potager, aromatique et floral au sein du club de Loisirs.

Favoriser le développement de l'autonomie chez l'enfant.

- Mettre l'enfant en situation d'acteur de ses loisirs, lui offrir la possibilité de s'exprimer par le jeu, de s'évader dans un monde imaginaire, de participer ou non à une activité spécifique.
- Favoriser et encourager les initiatives individuelles.
- Aider l'enfant à se prendre en charge au quotidien (accrocher ses habits aux portemanteaux, se déchausser, se chauffer, etc.)
- Faire participer l'enfant à la vie quotidienne du centre en lui confiant certaines tâches : ranger les jeux, laver les pinceaux, aider à mettre les couverts, etc.)
- Permettre à l'enfant de donner son point de vue à propos de certaines activités auxquelles il participe
- Initier aux gestes d'écocitoyenneté : récupération, transformation, recyclage.

Développer les relations avec les partenaires (autres clubs, parents...).

- Mettre en place des évènements sportifs, culturels ou autres en lien avec les clubs de loisirs de Nogent-sur-Marne.
- Mettre en place des évènements permettant aux parents une participation active ou passive au sein du club de loisirs.
- Favoriser la communication avec les parents à travers de nouveaux moyens de communication (journal, site internet, panneau d'affichage...)

Favoriser la diversité des animations au sein du club de loisirs.

- Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur le monde : proposer des activités de découverte, de nouvelles cultures.
- Valoriser les productions des enfants (expositions, décoration des locaux).
- Enrichir la bibliothèque et proposer des activités autour du livre, jeux de société, parcours de motricité.
- Faire profiter l'enfant des moments calmes de la journée : lecture, musique, conte, détente.

j) Projet d'animation

L'équipe de direction coordonne l'écriture des projets d'animation et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogiques. Les projets d'animation détaillent le déroulement des activités qui seront proposées aux enfants. Ils permettent aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation. Il sera demandé aux animateurs d'écrire au moins deux projets d'animation au cours de cette année.

Des thèmes sont mis en place à chaque période de vacances, chaque trimestre pour favoriser la connaissance du monde qui nous entoure, aiguïser la curiosité des enfants, leur donner accès à des lieux différents. Ce programme doit permettre de développer les capacités, de découvrir de nouvelles techniques grâce au travail en équipe, de prendre des initiatives dans l'organisation des activités. Il constitue la base du contrat entre l'animateur et la direction.

Pour cette année 2018-2019, l'équipe a décidé de travailler sur l'écologie et sur le cinéma. Ces deux thématiques vont permettre de faire découvrir de manière ludique le monde qui les entoure.

IV. Les moyens

k) Humain :

1. Équipe de direction

L'équipe de direction du club de loisirs est composée de d'une directrice et d'une directrice-adjointe. Elles ont pour rôle :

| | |
|--|---|
| Carine OPET Directrice BAFA BPJEPS LTP | <ul style="list-style-type: none">• Est responsable des enfants et du personnel en garantissant leur sécurité physique et moral.• Assure le bon fonctionnement du centre, en étant garant de la législation en vigueur.• Rédige le projet pédagogique et garantit son application.• Assure le suivi des réunions d'équipe, l'évaluation des actions et des stagiaires. |
| Paula DONVAL Directrice Adjointe BAFA BAFD (Stagiaire) | <ul style="list-style-type: none">• Contrôle le travail de chacun, aménage et répartit les rôles.• Informe sa hiérarchie et les élus du bon fonctionnement du club de loisirs par le biais de compte rendus.• Forme, évalue et informe son équipe d'animation ainsi que les éventuels stagiaires. |

2. Equipe d'animation

| L'équipe d'animation a pour rôle | |
|---------------------------------------|---|
| Virginie ROYENS BAFA | <ul style="list-style-type: none"> • Définit les intérêts éducatifs de l'activité (que va-t-elle apporter à l'enfant ?) |
| Maï Océane JULIENNE BAFA | <ul style="list-style-type: none"> • Prépare le matériel, aménage les lieux, repère les risques, les dangers. |
| Eliott KRUMHORN BAFA | <ul style="list-style-type: none"> • Motive, dynamise le groupe, permet à chacun de s'intégrer à l'animation. |
| Pamela MWANBA BOPULU | <ul style="list-style-type: none"> • Mène l'animation, en assurant la sécurité du groupe. |
| Jordan CAPON BAFA | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifie, range, nettoie les lieux après l'activité. |
| Walid OURMIAH | <ul style="list-style-type: none"> • Fait un point, une évaluation, un bilan de l'animation proposée. |
| Eva HOREAU BAFA | <ul style="list-style-type: none"> • Est responsable des enfants qui lui sont confiés. |
| Elmas AVCI | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du règlement intérieur |
| Sophia OMARI TADLAOUI BAFA en cour | <ul style="list-style-type: none"> • Fait partie de l'équipe d'animation, c'est-à-dire : |
| Fatoumata CISSE BAFA en cour | <ul style="list-style-type: none"> - Participe à la réunion d'équipe programmée et échange des idées. |
| Aminata TRAORE BAFA | <ul style="list-style-type: none"> - Discute et élabore des projets avec les autres animateurs. - Donne son propre avis sur l'organisation des temps vie du club de loisirs. - Remonte les informations et les problématiques rencontrées. |

I) Fonctionnement

Il y a deux types de fonctionnement :

- Les jours en semaine

| HORAIRES | TEMPS | DESCRIPTION |
|-------------|---|---|
| 7H30-8H20 | <u>ACCUEIL</u> <i>Ce temps important car il permet de faire la transition entre la vie à la maison et celle de l'école.</i> | Trois animateurs sont présents : <ul style="list-style-type: none"> - Un animateur est en charge d'accueillir les familles, d'inscrire les enfants sur la tablette ou sur le listing si ce dernier n'apparaît pas. - Les deux autres animateurs sont chargés d'accueillir les enfants, ils leur proposent divers coins de jeux, tout en laissant à l'enfant le temps de s'éveiller. |
| 8H30-9H50 | <u>TEMPS PREPARATION</u> | Cela permet aux animateurs du matin de préparer leurs animations. |
| 11H20-13H05 | <u>TEMPS DE RESTAURATION</u> | <p>La responsabilité du temps du midi ce fait conjointement avec Madame WILLOT la directrice de l'école, elle est chargée de pointer les enfants sur la tablette. La direction du centre s'assure des effectifs enfants, animateurs et ATSEM présents chaque jour et s'assure que tout le monde est à son poste en cas de changement pour des absences ou autres. Le temps de restauration scolaire est réalisé en deux services. Chaque animateur est référent d'un groupe. Celui-ci va récupérer les enfants dans les classes et passage aux toilettes.</p> <p>1 er service : les animateurs des petites et moyennes sections mangent au premier service. Ils sont repartis à chaque table et aidés par les ATSEM, pour le bon fonctionnement du repas .Les adultes veillent sur les enfants.</p> <p>Le repas terminé, les animateurs des petites sections se dirigent vers les dortoirs avec les enfants accompagnés d'ATSEM .Ceux des moyennes sections vont soit dans la cour ou dans le préau en pôle de jeux.</p> <p>2 ème service: Les enfants des grandes sections sont regroupés, puis les animateurs les emmènent dans la cour ou dans le préau en fonction de la météo. Ils sont repartis dans des endroits définis (toilettes, structure).On leur propose des petits jeux en attendant l'heure de manger. Une fois le repas terminé les enfants et les animateurs retournent dans la cour.</p> <p>Horaire 1 er service 11h30-12h15 2 ème service 12h30 -13h05</p> <p>ATSEM: elles sont réparties en deux équipes car elles travaillent en demi-service. Elles assistent les petites sections au coucher, aident l'animateur responsable du dortoir, en attendant le relais de l'enseignante.</p> |

| | | |
|--------------------|---|---|
| | | |
| 15H20-16H00 | <u>TEMPS DE PREPARATION</u> | Cela permet aux animateurs du soir de préparer leurs animations. Sans oublier la préparation du goûter. Les ATSEM de chaque classe sont là aussi pour encadrer la restauration mais uniquement dans la cantine |
| 16H05-16H30 | <u>GOUTER</u> | <ul style="list-style-type: none"> - Passage aux toilettes, enfants et animateurs partagent un goûter varié et équilibré et c'est le temps de discuter tous ensemble. |
| 17H00-18H00 | <u>ATELIERS DU SOIR</u> | <ul style="list-style-type: none"> - Sur inscription, les enfants participent durant un trimestre à des ateliers permettant d'enrichir leur culture. |
| 17H00-19H00 | <u>ACCUEIL DU SOIR</u> <i>Ce temps important car il permet de faire la transition entre le club de loisirs et la vie à la maison.</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Un animateur est en charge d'accueillir les familles, de décocher les enfants sur la tablette. - Le second animateur doit s'assurer que l'enfant n'a rien oublié au club de loisirs. |

- Les mercredis :

| HORAIRES | TEMPS | DESCRIPTION |
|--------------------|---|--|
| 7H30-9H15 | <u>ACCUEIL</u> <i>Ce temps est important car il permet de faire la transition entre la vie à la maison et celle du club de loisirs.</i> | Trois animateurs sont présents : - Un animateur est en charge d'accueillir les familles, d'inscrire les enfants sur la tablette ou sur le listing si ce dernier n'apparaît pas. - Les deux autres animateurs sont chargés d'accueillir les enfants, ils leur proposent divers coins de jeux, tout en laissant à l'enfant le temps de s'éveiller. |
| 10h00-11h15 | <u>ATELIERS</u> | Temps d'ateliers : voir les plannings d'activités. Il concerne une vingtaine d'enfants. Les deux animateurs sont en charge de veiller à ce temps d'animation jusqu'à l'arrivée de leurs parents. |
| 11h30-12h30 | <u>REPAS</u> | Chaque animateur à son groupe attiré, après le passage aux toilettes, les animateurs sont répartis autour d'une table avec les enfants. Il est important de ne pas forcer les enfants à manger mais de les inciter quand même à goûter. Les animateurs devront bien sûr être vigilants au niveau du tableau en liège signalant les différents régimes alimentaires. |
| 13H00-14H30 | <u>TEMPS CALME</u> | C'est un temps où l'enfant peut se reposer avant de reprendre les activités, c'est aussi le temps de pose pour les animateurs qui doivent tout de même rester à disposition de l'équipe. |
| 14H30-15H30 | <u>TEMPS ACTIVITEES</u> | Se référer au planning, chacun reste avec son groupe de vie. Il en est responsable jusqu'au moment du goûter lorsque tout le monde se rassemble. |
| 12H30-15H30 | <u>DORTOIR</u> | C'est le moment de faire la sieste pour les petites sections. Il est l'heure pour eux de dormir et de reprendre des forces (pour l'équivalent d'une deuxième journée pour eux). |
| 16h15-16h45 | <u>GOUTER</u> | Selon le temps, la saison et l'envie des enfants, le goûter peut être aménagé dans différents endroits (cantine, cour ou à l'extérieur du centre, selon le planning). C'est aussi le moment opportun pour fêter les anniversaires et partager les gâteaux préparés par les enfants. |
| 17h00-19h00 | <u>ACCUEIL DU SOIR</u> | A partir de 17h et en attendant l'arrivée des parents, les enfants ont le choix de dessiner, profiter du coin lecture, faire des puzzles, des lego, des jeux de construction ou de société, etc. C'est un moment d'échanges entre les parents et l'animateur, l'occasion pour ce dernier de revenir sur les événements marquants de la journée et de rappeler le programme de la journée suivante. Le centre ferme ses portes à 19h00. |

V. Evaluation

a) Les réunions

1. Réunion

Trois réunions ont lieu chaque mois :

- La réunion de régularisation ou de mise au point (d'environ 1h30), elle est mise en place pour parler du fonctionnement, des projets en cours, mais aussi des problèmes rencontrés durant le mois écoulé.
- La réunion de planification, elle permet d'établir les plannings des mercredis en concertation avec tous les groupes.
- Evaluation des actions de l'équipe, Il y en aura trois dans l'année, elles permettront de voir où nous en sommes par rapport aux objectifs de début d'année.

b) Evaluation individuelle

Il y en aura au moins deux dans l'année. Il permet aux animateurs de savoir où ils en sont par rapport à leurs projets, mais également au fonctionnement du club de loisirs.

VI. Communication

c) Familles

Pour des enfants âgés de 3/6ans, les relations parents et équipe d'animation doivent être des meilleurs possibles. Tout passe par les parents, il est donc essentiel que la communication soit claire et bien définie. Cette année nous avons mis en place plusieurs supports de communication différents :

- Les panneaux d'affichage intérieur et extérieur du centre.
 - Le site internet de l'école.
 - Le site internet de la ville.

d) Ecole

Chaque animateur est référent d'une classe, donc il se doit de construire un lien avec l'enseignante pour un meilleur fonctionnement.

Les équipes de direction (du club de loisirs et de l'école) vont travailler en collaboration comme chaque année, sur différents projets non définis à l'heure actuelle.

e) Mairie

La communication avec la mairie va se faire de manière transparente (échanges de mails et de communications téléphoniques), ainsi que les visites de notre coordinatrice Laurence ANEN.

ANNEXES

ANNEXE : EVALUATION INDIVIDUELLE

Nom de l'animateur :

Prénom de l'animateur :

Fonction :

Diplôme :

Arrivée le :

| CRITERES D'EVALUATION | TS | S | A | NA | APPRECIATION | |
|--|----|---|---|----|--------------|--|
| APTITUDE PROFESSIONNELLE | | | | | | |
| Tenue et attitude appropriées au contexte de la structure. Ponctualité /Volonté /Dynamisme. | | | | | | |
| Curiosité/sens de l'observation. Capacité d'apprentissage. Respect du secret professionnel au sein de la structure. Capacité à s'adapter aux différentes méthodes de travail. | | | | | | |
| Prise d'initiatives. Maîtrise de soi / confiance en soi. | | | | | | |
| Capacité à s'intégrer au sein d'une équipe. Esprit d'équipe. Capacité à être acteur dans les réunions d'équipe. | | | | | | |
| Capacité à repérer ses erreurs. Capacité à s'auto évaluer. Capacité à travailler seul | | | | | | |
| ANIMATION | | | | | | |
| Elaborer son projet d'activité selon une méthodologie donnée. | | | | | | |
| Organiser matériellement, structurer & planifier sa journée selon les capacités et aptitudes des enfants. | | | | | | |
| Capacité à gérer un groupe en s'assurant de la participation de chacun et de son intégration dans le groupe. | | | | | | |
| Capacité à mettre en place des nouvelles techniques d'animation. | | | | | | |
| Proposer et animer une activité de jeux sportifs adaptée aux enfants. | | | | | | |
| Proposer et animer une activité manuelle adaptée aux enfants. | | | | | | |
| Présenter l'organisation et les activités de la journée. | | | | | | |
| SECURITE | | | | | | |
| Connaître, respecter et faire respecter les règles de sécurité sur le centre ou lors des déplacements en tenant compte de la législation en vigueur. | | | | | | |
| Intervenir en cas d'accident en suivant les consignes du responsable, la sécurité civile & le bon sens. | | | | | | |
| Savoir relater les soins dans le cahier d'infirmierie. | | | | | | |

Faire une déclaration d'accident.

HYGIENE / SANTE

Règle d'hygiène (change...)

PAI

PARAPHARMACIE (Que doit contenir une trousse/Quelle attitude je dois avoir en cas)

Assurer la gestion de la vie quotidienne : repas, goûters, et entretien des locaux.

RELATION AVEC AUTRUI

Avec les enfants

Avec l'équipe d'animation

Avec la direction

Avec les parents

Avec les ATSEM

Avec les gardiennes

Avis général :

Date du prochain entretien d'évaluation :

Direction :

Animateur :














ANNEXE : HORAIRES ANIMATEURS ANNEE 2018/2019

| | |
|----------------------|--|
| SEMAINE MATIN | 7H30/9H50 ACCUEIL ET PREPARATION ACTIVITEE 11H20/13H20 SERVICE DU MIDI ET MINI-REUNION |
| SEMAINE SOIR | 11H20/13H05 SERVICE DU MIDI ET MINI-REUNION 15H20 /19H PREPARATION ACTIVITEE ET GOUTER ACCUEIL DU SOIR |
| MERCREDI | 7H30/17h30 8H/18H00 8h30/18h30 9h/19h |
| VACANCES | 7H30/17h30 8H/18H00 8h30/18h30 9h00/19h |






ANNEXE : PLANNING ATELIER DU MIDI 1^{er} TRIMESTRE

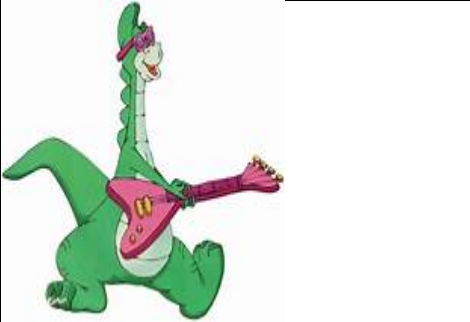





| LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI |
|-----------------------------------|-------------------------------------|---------------|------------------------|
| JEUX RONDES/COLLECTIFS | RACONTE-MOI UNE HISTOIRE | DESSIN | JEUX DE SOCIETE |

ANNEXE : ATELIER DU SOIR 1^{ER} TRIMESTRE

| LUNDI | MARDI | JEUDI | | VENDREDI |
|---|---|--|---|--|
| <p align="center">LES PETITS LUTTEURS</p>  <p align="center">WALID (12 enfants)</p> <p align="center"><i>Viens te dépenser dans le respect de l'autre au travers d'une initiation à la lutte.</i></p> | <p align="center">CHORALE</p>  <p align="center">SOPHIA (12 ENFANTS)</p> <p align="center"><i>La chanson française sera à honneur lors de cet atelier. Chant, amusement sont au rendez-vous !</i></p> | <p align="center">OBJET DECO</p>  <p align="center">OCEANE (10 enfants)</p> <p align="center"><i>Viens fabriquer tes propres objets de décoration pour ta maison.</i></p> | | <p align="center">INITIATION AU CIRQUE</p>  <p align="center">JORDAN/ELIOTT (16 enfants)</p> <p align="center"><i>L'univers du cirque n'aura plus de secret pour votre enfant.</i></p> |
| <p align="center">DANCE DU MONDE</p>  <p align="center">ELMAS (12 ENFANTS)</p> <p align="center"><i>Tout est dit dans le titre donc viens découvrir un atelier de folie.</i></p> | <p align="center">MULTISPORT</p>  <p align="center">WALID ET ELIOTT (16 enfants)</p> <p align="center"><i>Initiation au sport d'équipe.</i></p> | <p align="center">CREATION DE JEU DE SOCIETE DE POCHE</p>  <p align="center">PAULA (10 enfants)</p> <p align="center"><i>Viens créer ton propre jeux de société que tu pourras emmener partout avec toi.</i></p> | <p align="center">PATISserie</p>  <p align="center">EVA (12 enfants)</p> <p align="center"><i>Viens t'amuser avec la farine, les œufs. Tu es gourmand cet atelier est pour toi.</i></p> | |
| <p align="center">YOGA</p>  <p align="center">VIRGINIE (10 enfants)</p> <p align="center"><i>Viens découvrir dans une ambiance zen l'art de la méditation.</i></p> | <p align="center">PATISserie</p>  <p align="center">CARINE/PAMELA (12 enfants)</p> <p align="center"><i>Viens t'amuser avec la farine, les œufs. Tu es gourmand cet atelier est pour toi.</i></p> | <p align="center">MUSIQUE</p>  <p align="center">EVA (10 enfants) Viens découvrir le monde merveilleux de la musique</p> | <p align="center">INITIATION AU CIRQUE</p>  <p align="center">ELIOTT (10 enfants)</p> <p align="center"><i>L'univers du cirque n'aura plus de secret pour votre enfant.</i></p> | <p align="center">PARCOURS AVENTURE</p>  <p align="center">ELMAS (10 enfants)</p> <p align="center"><i>Des séances où vos enfants devront grimper, ramper, escalader....agilité, courage et surtout bonne humeur seront demandés.</i></p> |

ANNEXE : LISTE DES THEMES DE L'ANNEE 2018/2019

| | THEME | |
|---------------|---------------|--|
| TOUTE L'ANNEE | PERE CASTOR |  |
| OCTOBRE | OLIVIER TOM |  |
| | TORTUE NINJA |  |
| NOVEMBRE | HARRY POTTER |  |
| DECEMBRE | BLANCHE NEIGE |  |
| FEVRIER | | |

| | | |
|---------|----------------|--|
| JANVIER | DENVER |  |
| | ROI LION |  |
| MARS | CENDRILLON |  |
| | CHAPERON ROUGE |  |
| AVRIL | PETER PAN |  |
| MAI | DORA |  |